

## Le compte de résultat

### ✓ Définition

Le compte de résultat est un document qui récapitule les produits et les charges de l'exercice et indique comment s'est formé le résultat.

On commence un exercice avec un budget, c'est à dire une prévision des charges et des produits. A la fin de l'exercice, lorsque toutes les opérations ont été réalisées, on récapitule l'ensemble de ces opérations par chapitre. La différence entre l'ensemble des charges et des produits fait apparaître un résultat. Celui ci peut-être un déficit si les charges sont supérieures aux produits, ou un excédent dans le cas contraire.

### ✓ Présentation

Le compte de résultat regroupe tous les comptes des classes VI et VII du plan comptable.

Les comptes de la classe 6 (comptes de charges) ont normalement un solde débiteur et figurent au débit ; les comptes de la classe 7 (comptes de produits) ont normalement un solde créditeur et figurent au crédit.

Les produits et les charges sont comptabilisés par nature et sont couramment présentés sous trois rubriques au compte de résultat :

- les produits et les charges d'EXPLOITATION
- les produits et les charges FINANCIERS
- les produits et les charges EXCEPTIONNELS

Le compte de l'exercice est présenté en équilibre par le jeu du résultat de l'exercice.

Comme pour le bilan, les associations doivent respecter une présentation normalisée pour leur compte de résultat. La présentation en compte correspond à la présentation traditionnelle : les charges doivent figurer à gauche du tableau et les produits à droite. Le résultat apparaît après les charges s'il s'agit d'un excédent et après les produits s'il s'agit d'un déficit.

Le compte de résultat est présenté comparé sur deux exercices : l'année qui vient de se clôturer et l'année précédente.

#### Sources :

- Guide pratique de l'association du Jura (Guid'on)
- La mallette associative (la lettre du cadre territorial)
- Le guide pratique du trésorier d'association (associations mode d'emploi)

Mise à jour juin 2007

✓ Exemple

		période du ..... au .....			
charges				produits	
		Ex. n	Ex. n-1		
<b>60 Achats</b>				<b>70 Services</b>	
6040	Gestion de services			701	Ventes
6061	Eau - gaz - électricité			706	Prestations de services
6064	Fournitures de bureau			708	Autres participations des usagers
6070	Fournitures d'activités				
<b>61 Services externes</b>				<b>74 Subventions de fonctionnement</b>	
613	Locations			741	État
615	Entretien - réparations			7411	Politique de la ville
616	Primes d'assurances			7412	Affaires sociales, santé
617	Études - recherches			7413	Culture
618	Divers			7414	Éducation nationale
				7415	Droits des femmes
<b>62 Autres services externes</b>				7416	Formation professionnelle
622	Honoraires - rémunérations d'intermédiaires			7417	Jeunesse et Sports
623	Publicité - publications			7418	Emplois aidés
6251	Déplacements			<b>742 Europe</b>	
6256	Missions - réceptions			<b>743 Établissements publics</b>	
626	Frais postaux - Téléphone			<b>744 Collectivités territoriales</b>	
627	Services bancaires			7441	Région(s)
628	Autres (ex. cotisations, etc.)			7442	Département(s)
				7443	Commune(s)
<b>63 Impôts, taxes et versements assimilés</b>				<b>745 Organismes semi-publics</b>	
6311	Taxe sur les salaires			<b>746 Organismes privés</b>	
635	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
<b>64 Frais de personnel</b>				<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	
641	Salaires bruts			754	Produits de gestion courante (dons, etc.)
645	Charges sociales			756	Participation des usagers (cotisations)
				758	Valorisation du bénévole
<b>65 Autres charges gestion courante</b>				<b>76 Produits financiers</b>	
				<b>77 Produits exceptionnels</b>	
<b>66 Charges financières</b>				<b>78 Reprise sur amortiss. et provisions</b>	
6611	Intérêt des emprunts				
6616	Autres charges financières				
<b>67 Charges exceptionnelles</b>					
<b>68 Dotations aux amortiss. et provisions</b>					
6811	Dotation aux amortissements				
6815	Dotation aux provisions				
	<b>Total des charges</b>				<b>Total des produits</b>
	<b>Solde créditeur (bénéfice)</b>				<b>Solde débiteur (perte)</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>
Évaluation des contributions volontaires en nature (si significatives) *					
<b>86 Personnel bénévole</b>		Ex. n	Ex. n-1	<b>87 Bénévolat</b>	Ex. n
					Ex. n-1
	Mise à disposition gratuite de biens et/ou de services				
	Dons en nature				

\* En vigueur à compter du 01/01/2000

Mise à jour mai 2007